

**DOSSIER D'INSCRIPTION PEDAGOGIQUE**  
**EXAMEN D'ACCES AU CRFPA - SESSION 2022**

A RENDRE LE 31 DECEMBRE 2021 AU PLUS TARD  
POSSIBILITE DE MODIFICATION ULTERIEURE DE VOS CHOIX  
JUSQU'AU 30 AVRIL 2022

**A DEPOSER OU ENVOYER** (CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI)  
SECRETARIAT IEJ – BUREAU 220 – MME CAYOL  
FACULTE DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE  
3 RUE DE LA DIVISION LECLERC  
78 280 GUYANCOURT

**ATTENTION** : Texte dactylographié ou lisible

**Cocher** :  Je suis un M1 en 2021/2022  Je suis un M2 en 2021-2022  J'ai déjà un M2

NOM :

N° Etudiant :

Prénom :

Date de Naissance :

N° de téléphone :

Adresse Mail Personnelle :

Adresse Postale :

**PIECES JUSTIFICATIVES** : A joindre impérativement

**Tout dossier incomplet sera rejeté**

- Une photo d'identité
- Une photocopie de carte d'identité ou passeport (ou titre de séjour valide jusqu'en décembre 2021 pour les étudiants d'origine étrangère hors CEE).
- Un diplôme ou attestation de réussite de M1 et/ou M2 en droit ou équivalent (à défaut certificat de scolarité de M1/M2 de l'année en cours en droit ou équivalent).
- Une enveloppe timbrée petit format classique libellée à votre adresse personnelle (pour vous renvoyer des documents administratifs).
- Le formulaire d'inscription pédagogique dûment rempli et indiquant vos choix de spécialités et de procédure.
- L'attestation de non inscription à un autre IEJ pour cette année universitaire, uniquement pour les étudiants provenant d'une autre faculté ou effectuant un cursus parallèle dans un autre établissement.

## **CONSEILS POUR REMPLIR LE DOSSIER**

MERCI DE LIRE ATTENTIVEMENT

Ce dossier n'est à remplir que si vous envisagez, même de manière incertaine, de passer l'examen en fin d'année et si vous souhaitez suivre les cours de l'IEJ. Si vous souhaitez simplement passer votre année en stage, sans suivre les cours et sans passer l'examen, merci d'envoyer un mail à [secretariat.iej@uvsq.fr](mailto:secretariat.iej@uvsq.fr) pour nous en informer (cela ne remettra pas en cause votre inscription administrative).

### **FORMULAIRE D'INSCRIPTION PEDAGOGIQUE**

Nombre de présentations antérieures aux épreuves écrites : A vous de nous confirmer que vous n'avez pas déjà profiter de vos 3 tentatives en nous indiquant le nombre de fois où vous vous êtes présenté à l'examen d'accès au CRFPA. Par exemple, si vous avez passé ne serait-ce qu'une épreuve en 2021, cela compte pour 1. Autre exemple, si vous étiez inscrit à l'IEJ en 2021 mais que vous n'avez participé à aucune épreuve, cela compte pour 0.

Choix d'options : Les matières de spécialités que vous choisissez doivent être accompagné des matières de procédures associées. Voici un rappel des concordances entre ces dernières :

<b><u>Matières de spécialités</u></b>	<b><u>Matières de procédures associées</u></b>
<b>Droit Civil, des Affaires ou Social</b>	Procédure Civile
<b>Droit Pénal</b>	Procédure Pénale
<b>Droit Administratif</b>	Procédure Administrative Contentieuse
<b>Droit International et Européen ou Fiscal</b>	Procédure Civile ou Administrative Contentieuse

### **FORMULAIRE DE DESISTEMENT**

Ce formulaire est à remplir si vous savez d'ores et déjà que vous ne participerez pas à l'examen du CRFPA. Vous pouvez le dater au début de l'année si vous ne souhaitez pas suivre les cours ou le dater à fin août si vous souhaitez suivre les cours mais pas passer les examens. Ce formulaire n'a aucun impact sur votre inscription administrative.

**EXEMEN D'ACCES AU CRFPA – SESSION 2022**

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION PEDAGOGIQUE**

**NOM Prénom :**

**N° Etudiant :**

**N° de Téléphone :**

**E-mail personnel :**

**Nombre de présentations antérieures aux épreuves écrites :**

<u>Matières</u>	<u>Code UE</u>	<u>Choix</u>	<u>CM</u>	<u>Coefficient</u>	<u>Epreuves</u>
Méthodologie	IEJ 322	Matière obligatoire	6 H	pas d'épreuve	
Galop d'essai	IEJ 324	Matière obligatoire	55 H		
<b>EPREUVES D'ADMISSIBILITE - NOTES SUR 20</b>					
<b>1. NOTE DE SYNTHESE</b>	<b>IEJ 300</b>	Matière obligatoire	<b>36H</b>	<b>3</b>	<b>5h</b>
<b>2. DROIT DES OBLIGATIONS</b>	<b>IEJ 301</b>	Matière obligatoire	<b>40 H</b>	<b>2</b>	<b>3h</b>
<b>3. EPREUVE PRATIQUE</b>		<b>Cocher 1 case</b>	<b>116 H</b>	<b>2</b>	<b>3h</b>
* Droit administratif	IEJ 302		12 H		
* Droit des affaires	IEJ 303		24 H		
* Droit civil	IEJ 304		28 H		
* Droit international européen	IEJ 305		12 H		
* Droit pénal	IEJ 306		24 H		
* Droit social	IEJ 307		10 H		
* Droit fiscal	IEJ 323		6 H		
<b>4. PROCEDURE</b>		<b>Cocher 1 case</b>	<b>70 H</b>	<b>2</b>	<b>2h</b>
* procédure administrative contentieuse	IEJ308		20H		
* procédure civile et MARD	IEJ 309		30H		
* procédure pénale	IEJ 310		20H		
<b>EPREUVES D'ADMISSION - NOTES SUR 20</b>					
<b>GRAND ORAL</b>	IEJ 311	Matière obligatoire si admissible	<b>80 H</b>	<b>4</b>	<b>45mn</b>
<b>LANGUE - Anglais</b>	IEJ 312	Matière obligatoire Si admissible	<b>15 H</b>	<b>1</b>	

**Fait à :**

**Le :**

**Signature de l'étudiant :**

**ATTESTATION DE NON INSCRIPTION DANS UN AUTRE IEJ**  
**ANNEZ UNIVERSITAIRE 2021-2022**

**Je soussigné(e)**

NOM Prénom :

Date de naissance :

**Certifie ne pas être inscrit (e) à l'examen d'entrée au CRFPA pour  
l'année universitaire 2020-2021 dans un autre IEJ.**

Fait à :

Le :

Signature de l'étudiant :

**FORMULAIRE DE DESISTEMENT**

**EXAMEN D'ACCES AU CRFPA – SESSION 2022**

**Je soussigné**

NOM Prénom :

N° étudiant :

**Inscrit(e) à l'IEJ de Versailles-Saint Quentin en Yvelines, déclare me désister à l'examen organisé en Septembre 2022.**

**Cette session ne sera donc pas comptabilisée dans les 3 possibilités de s'y présenter.**

Fait à :

Le :

Signature :

## **INFORMATIONS PRATIQUES**

**EN CAS DE CHANGEMENT D'ADRESSE MAIL PERSONNELLE,  
MERCİ D'INFORMER LE SECRETARIAT.**

**IL EST ESSENTIEL  
QUE VOUS CONSULTIEZ REGULIEREMENT :  
VOTRE ENT, VOTRE EMPLOI DU TEMPS CELCAT,  
VOTRE BOİTE MAIL UVSQ ET VOTRE ESPACE MOODLE.**

Les épreuves écrites et orales se déroulent à la Faculté de Droit et de Science Politique à Guyancourt.

Convocations aux épreuves : Vous recevrez une convocation **non nominative** par mail sur votre boîte de messagerie UVSQ début juin 2022 au plus tard. Sur cette dernière figureront les dates, lieux et horaires des différentes épreuves. Toutes les informations relatives à l'examen figureront sur votre ENT.

Relais Handicap : si vous avez besoin d'un aménagement horaire ou d'une assistante pour les épreuves écrites en raison d'un problème de santé, qu'il soit ponctuel ou non, merci de contacter Madame Mélanie RAVET, Responsable du service scolarité (melanie.ravet@uvsq.fr. Des démarches sont à effectuer **impérativement** auprès du service médical. L'organisation pratique est gérée par Madame Mélanie RAVET, responsable du service Scolarité.

Accès routier Faculté de Droit et de Science Politique :

### **De Paris**

de la Porte de St Cloud, prendre l'A13  
puis l'A12 direction St-Quentin-en-Yvelines  
Sortie St-Quentin-en-Yvelines  
Centre Cial régional (3h de stationnement gratuit)  
Direction Commissariat, Lycée hôtelier

### **De Rambouillet**

Prendre la N10 direction Paris  
Sortie St-Quentin-en-Yvelines  
Centre Commercial régional (3h de stationnement gratuites)  
Direction Commissariat, Lycée hôtelier

Accès en transports en commun :

**Depuis Paris, vous pouvez prendre un train SNCF banlieue ou le RER.**

Train La Défense - La Verrière, arrêt Saint-Quentin-en-Yvelines (Montigny le Bretonneux)

Train Montparnasse - la Verrière ou Montparnasse - Rambouillet. Arrêt Saint-Quentin-en-Yvelines (Montigny le Bretonneux).

RER C - arrêt Saint-Quentin-en-Yvelines (Montigny le Bretonneux). Faculté à moins de 10 minutes à pied de la gare.